

# Partie 2 : PLAN DE DEVELOPPEMENT

Pour plus de précision, voir les sites Internet suivants :

- de la D.D.CS : <http://www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr>
- du C.D.O.S. : <http://seineetmarne.franceolympique.com>

**Il est indispensable de faire figurer le plan de développement dans votre dossier de demande de subvention. Si vous avez déjà déposé un plan de développement en 2009 ou en 2010, vous pouvez le remettre tel quel. Il est cependant souhaitable de réviser, d'affiner ou d'actualiser votre plan de développement en 2011.**

## **Orientations ministérielles et directives du CNDS :**

### **Les publics prioritaires**

Féminin	Population <i>des</i> territoires prioritaires
Jeunes scolarisés	Jeunes talents en recherche de performance
Personnes handicapées	

### **Les territoires prioritaires :**

- Les quartiers « Dynamique espoir banlieue » (DEB)
- Les « Zones urbaines sensibles » (ZUS)
- Les « Contrats urbain de cohésion sociale » (CUCS)
- Les zones rurales

(Au moins 15% de la part territoriale doivent être affectés à l'action relative au développement de la pratique sportive des habitants des quartiers relevant de la politique de la ville ; voir liste des territoires prioritaires sur : [www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr))

### **Les orientations prioritaires:**

#### **L'offre de pratique**

- Animation du réseau associatif de la discipline sur le territoire,
- Accompagnement des clubs (mutualisation des moyens, coordination d'activités, implantation de nouveaux accueils...),
- Promotion de la santé, de la protection des pratiquants et de la prévention du dopage.

#### **Soutien à l'accès au haut niveau**

- Détection des jeunes talents et soutien aux parcours d'accession au haut niveau,

#### **La fonction éducative et sociale du sport, le sport au service d'actions innovantes et citoyennes**

- Soutien aux projets de transformation de l'offre sportive pour corriger les inégalités d'accès à la pratique (personnes handicapées, public féminin, populations des territoires prioritaires),
- Promotion d'activités sportives excluant la violence et toute forme de discrimination (racisme, homophobie...),
- Soutien aux projets liés au développement durable et à la sauvegarde environnementale,

#### **La formation et l'emploi**

- Développement de programmes de formation en direction des éducateurs, des arbitres et juges ainsi que des dirigeants associatifs (accueil de « nouveaux public », accès aux postes à responsabilités...),
- Soutien à l'emploi au travers le dispositif « Plan Sport Emploi »,

**Les priorités de votre fédération nationale :**  
**(Articulation des priorités ministérielles avec les priorités fédérales)**

## I. L'offre de pratique

a. Où en sommes-nous ?

### Les clubs

:

- **22 en 2011**
- 22 en 2010
- 22 en 2009
- 24 en 2008
- 24 en 2007
- 25 en 2006
- 

Raisons : l'étendue de notre département et le manque de Maître d'armes

- Le club de Château Landon isolé dans le sud du département à fermer faute de Maître d'Armes (argument : trop loin pour d'heures d'ouverture)
- Le club de Dammarie a fusionné avec Melun pour former un club de l'agglomération.
- Celui de Grisy Suisnes est en sommeil, ne trouvant pas de bénévoles pour le faire fonctionner

### Les licenciés :

- 1 368 en 2010    976 hommes    392 femmes
- 1 540 en 2009    1 124 hommes    416 femmes
- 1.360 en 2008    996 hommes    364 femmes
- 1.408 en 2007    1.013 hommes    395 femmes
- 1.503 en 2006    1.098 hommes    405 femmes
- 1.567 en 2005    1.134 hommes    433 femmes

### Le Comité ses actions :

- Formation d'arbitres départementaux
- Regroupements de jeunes sur 1 journée ou ½ journée
- Stages de fleuret en internat pour les compétiteurs
- Stages d'escrime artistique
- Organisation de plusieurs compétitions sur différents clubs 77 au fleuret catégories poussin à minime.
- Organisations de championnats départementaux individuels et par équipes à toutes les armes de poussin à vétérans.
- Organisation de regroupement des – de 8 ans au fleuret
- Prêt de matériel pour les clubs ayant des conventions avec les écoles
- Prêt de pistes métallique et matériel logistique pour les organisateurs de compétitions du département
- Prêt de pistes toile beaucoup moins lourdes

:

b. *Quels objectifs allons-nous déterminer pour 2010-2012 afin de pallier les manques de « l'offre de pratique » ?*

Axes stratégiques de développement	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/concrets
<b>AIDE AUX CLUBS</b>	Diversifier la pratique à d'autres armes (épée, sabre, artistique) pour augmenter le nombre de licenciés	Augmenter le nombre de licenciés En ouvrant le challenge de l'Avenir à l'épée et au sabre
	Diversifier des créneaux horaires compétiteurs et loisir Proposer compétitions ou loisirs	Proposer l'escrime compétition et l'escrime loisir à l'inscription
	Ouvrir à un plus large public : Les enfants dès 4 ans, les femmes, les seniors vétérans, les handicapés.	Augmenter le nombre de licenciés et aider les clubs par le prêt de vestes et de masques, pour l'ouverture d'une catégorie nouvelle
		Aider les clubs à remplir leur dossier de labellisation et autres Voir une mutualisation d'emploi des Maîtres d'Armes

c. *Où allons-nous ?*

**Le Comité nos perspectives :**

- Favoriser le développement de l'épée, du sabre et de l'escrime artistique (sous représentés dans notre département) ainsi que l'escrime de loisir pour les enfants et adultes ce qui pourrait augmenter le nombre de nos licenciés.

En ouvrant le Challenge de l'Avenir, actuellement au fleuret uniquement, à toutes les armes. Ce challenge regroupe 5 à 6 compétitions selon les années, de la catégorie poussin à minimes, avec un classement actualisé à chaque fois et la remise du challenge pour le meilleur de chaque catégorie et des récompenses diverses pour un certain nombre d'autres escrimeurs, en fin de saison.

L'assiduité à toutes les compétitions est également récompensée.

- Sensibiliser et aider les clubs vers une ouverture au public, plus large (dès 4 ans jusqu'à senior vétéran, public féminin et population défavorisée).

Cela demande plus d'heures d'ouvertures dans les clubs et plus de disponibilité du Maître d'Armes

Voir mutualisation d'emploi

Un prêt de tenues, masques et armes pourrait les aider à se développer.

- Encourager les clubs à remplir le dossier de labellisation pour promouvoir leur démarche de qualité à travers l'accueil et la formation des jeunes escrimeurs.

## II. Soutien à l'accès au haut niveau

### a. Où en sommes-nous ?

Actuellement 6 clubs envoient des athlètes sur des compétitions nationales (Minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans)

#### La détection se fait :

- sur les stages (2 par an, de 3 jours en internat) perfectionnement au fleuret et préparation physique et psychique aux compétitions
- les regroupements plus particulièrement pour les benjamins et minimes en abordant les problèmes de dopage et de nutrition. Ils se font 1 fois par trimestre sur des sites différents du département.
- Durant les compétitions du Challenge de l'avenir ou des championnats départementaux

#### Les compétitions départementales :

Sous l'égide du Comité les clubs du département organisent chaque année :

- le challenge de l'avenir qui regroupe 5 compétitions au fleuret catégories poussin à minime
- un championnat départemental individuel qui réunit toutes les catégories et toutes les armes
- un championnat départemental par équipe toutes armes et toutes catégories
- un championnat départemental d'Escrime de spectacle.
- Un challenge des premières armes c'est la première compétition pour les débutants
- Multiplier les contacts avec les différentes collectivités du département et ville afin d'offrir un accès supplémentaire pour la pratique de l'escrime.

Et depuis cette année :

- Une compétition « duo » par équipe de poussin à benjamin
- Une compétition vétéran alternativement épée et fleuret greffée sur les compétitions de jeunes du challenge de l'Avenir

La participation des escrimeurs à ces compétitions est insuffisante. C'est entre 12 et 15 clubs qui y participent régulièrement

#### Les compétitions fédérales organisées par nos clubs :

en 2009 :

- 4 circuits dont 1 cadet, 1 junior, 1 senior et 1 vétéran
- 1 championnat de France junior
- 1 master regroupant les 8 meilleurs mondiaux
- Des compétitions de ligue

En 2010 :

- 3 circuits nationaux
- 1 master regroupant les 8 meilleurs mondiaux
- Des compétitions de ligue

En 2011 :

- **3 circuits nationaux**
- **1 master regroupant les 8 meilleurs mondiaux**
- **Des compétitions de ligue**

b. *Quels objectifs allons-nous déterminer pour 2010-2012 afin de pallier les manques du « soutien à l'accès au haut niveau » ?*

Axes stratégiques de développement	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/concrets
<p><b>AIDE AUX TIREURS POUR L'ACCES AU HAUT NIVEAU</b></p>	<p>Fidéliser le public à la participation aux stages et des regroupements</p>	<p>Ouvrir les stages au sabre et à l'épée Augmenter le nombre de participants aux regroupements en ajoutant le sabre et l'épée.</p>
	<p>Aide aux déplacements et aux organisateurs de compétitions achats de matériel</p>	<p>Palier au manque de Maître d'Armes en proposant un Maître d'Armes référent qui suivrait les tireurs de plusieurs clubs Former les organisateurs de compétitions par des regroupements où l'on mettrait les connaissances de chacun en commun. Participer aux récompenses (coupes matériel ..) participation financière pour l'achat des nouveaux masques et pour certains grands déplacements restant à charge des parents</p>

c. *Où allons-nous ?*

**Développer le sport compétition :**

- Aide aux déplacements pour ceux qui ne sont pas sur les listes ministérielles et les potentiels qui sont susceptibles d'y accéder rapidement..
- Aide aux études
- Développer le sport santé : plan d'entraînement, l'échauffement, la récupération, l'hygiène de vie générale (avant, pendant et après l'effort), le sommeil
- Visites aux plateaux techniques

**Une nouvelle réglementation nous oblige à renouveler nos masques (bavette agrandie pour la sécurité et rendue en partie valable pour les touches)**

**Dans un premier temps nous devons aider la catégorie cadet pour qui ces nouveaux masques sont obligatoires depuis le début de la saison soit septembre 2011.**

**En suite il faudra s'occuper des autres catégories.**

**Détection et perfectionnement des sportifs :**

- Proposer des stages de perfectionnement avec d'autres clubs afin de trouver d'autres adversaires ce qui permet de mieux détecter le potentiel de chacun.

- Participation aux déplacements sur les grosses compétitions afin d'encourager les jeunes à devenir compétiteurs.

### **Systeme de compétition :**

Rendre les compétitions plus attractives :

- Par des récompenses plus adaptées à l'âge des compétiteurs
- Par une organisation plus rigoureuse permettant de réduire la durée des compétitions

### **Développer l'escrime loisir pour le plus grand nombre :**

- Diversifier la pratique aux différentes armes

### **Développer l'escrime artistique :**

- En proposant des stages de niveaux différents selon l'âge

### **La santé :**

- Développer le sport santé



+

### **III. La fonction éducative et sociale du sport. Le sport au service d'actions innovantes et citoyennes.**

*a. Où en sommes-nous ?*

#### **Arbitrage :**

**POSTE TRES IMPORTANT CAR NOUS MANQUONS D'ARBITRES À L'ESCRIME.**

**POUR 2 TIREURS IL FAUT 1 ARBITRE**

- Formation et suivi des arbitres stagiaires en compétition tout au long de l'année et lors de stages et regroupements.

#### **Scolaire :**

- Implication de plusieurs clubs dans le milieu scolaire
- Participation «également de clubs aux C.E.L. « contrats éducatifs locaux » et aux VVV « ville vie vacances »

#### **Formations :**

- Notre cadre technique participe a des réunions sur le dopage.
- Des bénévoles ont commencé une formation, en interne, sur notre logiciel compétition.
- Améliorer la qualité de l'encadrement bénévole dans nos clubs
- Professionnaliser l'encadrement

Nous ne rencontrons pas de problème d'incivilité, ni de violence

b. *Quels objectifs allons-nous déterminer pour 2010-2012 afin de pallier les manques des « actions innovantes et citoyennes » ?*

Axes stratégiques de développement	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/concrets
<b>FAIRE DECOUVRIR L'ESCRIME</b>	Faire connaître et pratiquer l'escrime dans les quartiers sensibles.	Mise en place d'initiations gratuites en aidant les clubs par le prêt de vestes, masques et fleurets Intégration dans les compétitions existantes
	Inciter les femmes, les mères de famille et les seniors vétérans à pratiquer l'escrime	Par des initiations lors des compétitions avec explication des règles
	Faire pratiquer des handicapés enfants et adultes Démocratiser la pratique en changeant le regard sur le handicap et démontrer l'accessibilité à notre sport	Mise en place de moyens humains et matériels

c. *Où allons-nous ?*

### **Promotion du sport pour le plus grand nombre :**

Accroître la pratique sportive dans les clubs en apportant une attention particulière aux publics ciblés :

- Les personnes handicapées enfants et adultes
- Les jeunes filles et les femmes « la forme par le sport »
- Le public socialement défavorisé
- Les seniors vétérans « faites du sport pour votre santé »
- Multiplier les contacts avec les différentes collectivités du département et ville afin d'offrir un accès supplémentaire pour la pratique de l'escrime.

En leur proposant :

- la diversification des armes
- des créneaux horaires
- des pratiques multiples compétitions ou découverte ou loisir.
- Des tarifs de cotisation attractifs, dégressifs pour les familles et des paiements échelonnés.
- Proposer une participation à un évènement exceptionnel comme les Championnats du monde à Paris cette année.

## IV. Organisation de la structure

a. Où en sommes- nous ?

### Les moyens :

Nous avons 2 salariés diplômés BE vacataires, 105 à 165 heures chacun par an, pour les stages, regroupements et le suivi de l'arbitrage.

Nous n'avons plus de locaux, un club ou le C.D.O.S. nous accueillent pour nos réunions et nous tournons dans les clubs pour nos Assemblées Générales ;

Les normes ayant changés depuis peu, il nous reste une quinzaine de vestes, de masques, de fleurets et se sabres que nous prêtons aux clubs faisant des actions dans les écoles. Cette année nous prévoyons l'achat de masques grande bavette et semi électrique

Nous avons 5 pistes toile et 10 valises de matériel de signalisation qui sont prêtées aux clubs qui organisent les compétitions départementales. Nous avons eu une opportunité pour l'achat de 5 pistes toile d'occasion, ce qui nous en fait 10 ;

Pour les sports collectifs organisés lors des stages d'escrime nous avons des ballons en mousse, des mini haltères pour la préparation physique, un jeu de badminton et des « cardios fréquencemètres ».

### Organisation d'évènements :

Le Comité organise avec l'aide des clubs :

- Le Challenge de l'Avenir regroupant 5 compétitions sur la saison catégorie Poussin à minime
- Les Championnats départementaux individuels de poussin à vétéran à toutes les armes
- Les Championnats départementaux par équipe de poussin à vétéran à toutes les armes
- Le Challenge des Premières Armes
- Le Championnat départemental d'escrime artistique
- Un « duo » équipe de poussin à benjamin
- Les « vieilles lames » pour les seniors vétérans au fleuret et à l'épée

### La communication :

Réunions groupes de travail

Un site internet

Utilisation des mails

Rencontres sur les compétitions

b. *Quels objectifs allons-nous déterminer pour 2010-2012 afin de pallier les manques de « l'organisation de la structure » ?*

Axes stratégiques de développement	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/concrets
<b>RENFORCER LES MOYENS</b>	Humains et matériels	Recherché de nouveaux membres bénévoles pour étoffer le Comité Trouver le financement pour assurer la présence d'un médecin
		Améliorer la gestion des compétitions en apportant un outil indispensable : le matériel informatique et vidéo
	Organisateurs de compétitions	Compléter le matériel nécessaire aux clubs organisateurs : pistes, matériel de signalisation, chronos, piges etc ...
		Rappeler aux clubs qu'ils peuvent se procurer un défibrillateur auprès du CDOS ou de la Ligue pour leurs compétitions

c. *Où allons-nous ?*

**Les moyens :**

Renforcer les moyens humains, financiers et matériels.

**Organisation d'évènement :**

Apporter une aide aux clubs organisateurs de compétition

- Mettre à la disposition des athlètes et des entraîneurs du matériel permettant d'améliorer les performances en compétitions
- Prêt de pistes métalliques, toiles et électriques indispensables à toute les compétitions.
- Aide à la logistique et à la gestion de l'évènement
- Aide à l'élaboration des dossiers

**La communication :**

Renforcer la communication interne par le site internet et par mails  
Animer un stand lors de forum ou autre

**Médical :**

Obligation d'une présence médicale sur tous les lieux de compétition

## V. La formation et l'emploi

a. Où en sommes-nous ?

### Maîtres d'Armes salariés :

- 3 ou 4 clubs manquent d'éducateurs
- Les Maîtres d'Armes du département travaillent sur plusieurs clubs
- Certains Maîtres d'Armes viennent des départements limitrophes
- Etudier une aide à apporter au Maître d'Armes BE1 qui doivent suivre une formation

### Les arbitres :

Des arbitres départementaux sont formés chaque année, également chaque année un certain nombre arrête d'officier pour différentes raisons (étude, vie de famille.....)

Il existe une formation continue sur le département durant toute la saison pour les stagiaires et les diplômés récents qui s'effectue sur toutes les compétitions organisées par le département.

b. Quels objectifs allons-nous déterminer pour 2010-2012 afin de pallier les manques de « la formation et l'emploi » ?

Axes stratégiques de développement	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels/concrets
<b>FORMATIONS</b>	<b>ARBITRES</b>	Organiser des stages pour les stagiaires arbitres, des contrôles sur des regroupements et renforcer le suivi sur les compétitions
		Création du challenge « arbitre départemental » Aide financière aux clubs afin de mieux indemniser les arbitres.
	<b>BENEVOLES</b>	Formation à la gestion d'un club et à son développement Formation à l'organisation et à la gestion d'une compétition
	<b>MAÎTRES D'ARMES</b>	Participation financière à la préparation aux nouveaux diplômés

c. Où allons-nous ?

### Les éducateurs :

- Etudier une aide à apporter au Maître d'Armes BE1 qui doivent suivre une formation de 35 heures pour obtenir le nouveau diplôme DEJPS
- 
- Mais depuis cette année les nouveaux diplômés pour devenir Maître d'Armes ne sont plus pris en charge par la DDJS, ont changés, une participation du Comité pourrait être envisagée.

### **Les arbitres :**

Il faut revaloriser le rôle de l'arbitre auprès des jeunes et des clubs

En incitant les clubs à initier dès le plus jeune âge à l'arbitrage

En créant le challenge « arbitre départemental. » qui récompensera la présence, la disponibilité et la compétence

### **Les dirigeants :**

Développer une formation continue des responsables de clubs et organiser des rencontres pour faciliter l'échange des expériences

Proposer une formation sur les logiciels de compétitions

Informers les clubs des formations proposées par le C.D.O.S. ou autre organisme

Inciter à participer à la formation 1<sup>ier</sup> secours

Organiser une formation à l'utilisation du défibrillateur pour les organisateurs de compétitions.

- *Pour une demande de « Plan Sport Emploi » ou d'emploi à forte utilité sociale ou territoriale, prendre contact avec Monsieur CAMPIONE au 01 64 41 58 77*

## VI. Equipements sportifs et sites de pratiques

### *a. Où en sommes-nous*

Nos sites de pratique sont les salles d'entraînement des clubs ;

Malheureusement 6 clubs seulement bénéficient d'une salle spécifique.

Toutes les autres doivent partager les créneaux horaires avec d'autres sports, et parfois installer le matériel spécifique d'escrime en début de chaque séance d'entraînement.

Beaucoup de salles ne sont pas vraiment adaptées.

### *b. Où allons-nous*

- Aider les clubs dans la recherche des salles adaptées à la pratique de notre sport que l'on puisse équiper de pistes électriques fixes.
  - Trouver des créneaux horaires suffisants pour développer la pratique de toutes les armes en tenant compte de la diversité de nos adhérents.
- 
- ***Pour une demande concernant un projet d'équipement sportif local, prendre contact avec Monsieur NOWAKOWSKI au 01 64 41 58 75***